

# Notre-Dame-Des-Landes : La manifestation de samedi se prépare

Samedi, les rues de Nantes vont une nouvelle fois voir les opposants au projet d'aéroport de Notre-Des-Landes défiler. Une manifestation y est de nouveau organisée, à l'appel de la coordination des opposants (qui regroupe une cinquantaine d'associations, collectifs, syndicats et mouvements politiques), le collectif des naturalistes en lutte, le Copain 44 (Collectif des organisations professionnelles agricoles indignées), et les habitants de la Zad (Zone d'Aménagement Différée, devenue Zone à défendre). « *C'est le moment d'agir, suite aux arrêtés préfectoraux qui ont été déposés en décembre dernier, sur la préservation de l'eau et des espèces protégés* », souligne Julien Durand, porte-parole de l'Acipa (Association citoyenne intercommunale des populations concernées par le projet d'aéroport de Notre-Dame-Des-Landes). « *C'est aussi la bonne période pour faire peser les débats autour du projet d'aéroport, pendant la campagne pour les élections municipales, et les européennes* », poursuit-il.

## Des recours contre les arrêtés préfectoraux

C'est également l'occasion pour les opposants de faire un point sur la situation autour du projet d'aéroport. « *Il n'y a plus rien en terme de préparation de travaux sur la zone depuis le 31 mars 2013, soit quasiment un an* », signale Julien Durand. « *Toutes les maisons sont occupées, et les terrains agricoles seront exploités et cultivés au printemps* », précise-t-il. Des recours ont été par ailleurs déposés auprès du tribunal administratif de Nantes, contre les arrêtés

relatifs à l'eau et aux espèces protégées, qui ont été publiés par la préfecture en décembre dernier. Les « naturalistes en lutte », qui ont répertorié la biodiversité présente sur le site où doit se situer l'aéroport, ont estimé que la méthode pour les compensations écologiques n'est pas bonne. « *Nous avons aussi saisi la commission des pétitions au niveau de l'Europe. Il s'agit aussi, avec cette action, d'alimenter la réflexion sur le sujet au sein de l'Union Européenne, afin de maintenir le contentieux contre la France* », explique Julien Durand.

En attendant des décisions, les préparations pour la manifestation de samedi vont bon train. « *Nous espérons une énorme mobilisation pour montrer aux politiques qu'il est temps d'arrêter ce projet d'aéroport* », commente ainsi le porte-parole de l'Acipa.

### ***Samedi, à Vannes (56) une vélorution a appelé à la manifestation...***

*Samedi 15 février, le collectif Vannetais contre le projet d'aéroport à Notre Dame des Landes, a organisé une vélorution dans les rues de Vannes. Le but ? Informer la population de la manifestation du 22 février. « 18 personnes ont effectué un circuit à vélo en file indienne, ponctué d'annonces à la manière des garde champêtre de l'époque : deux personnes déclamaient une phrase, et le groupe leur faisait écho. Dix autres étaient sur le port pour distribuer des tracts et discuter avec les passants » explique l'une des participantes.*

*De la mairie à la gare, en passant par les rues piétonnes, pendant 1h30 de circuit, des échos pour ou contre, ont retenti. « Des individus sont venus nous soutenir et exprimer leur refus de l'aéroport à Notre Dame des Landes. D'autres en revanche, se sont exprimés en faveur du projet: ils mettent*

*en avant l'utilité pour les affaires, les voyages... Comme si l'aéroport Nantes Atlantique n'existait pas! Un autre argument est avancé: la création d'emplois, sans savoir exactement lesquels... Ils occultent totalement les dégâts environnementaux qu'occasionneraient l'aéroport. A leurs yeux, nous sommes opposés au progrès. Ils nous reprochent de vouloir revenir à la bougie. C'est une vision très caricaturée » note la participante. Qui relève d'un manque cruel d'information...*

**Rendez-vous samedi 22 février à partir de 13h devant la préfecture de Nantes.**



Des participants à la vélorution, action initiée par le collectif vannetais contre le projet d'aéroport à Notre Dame des Landes, [ici](#), sur le port de Vannes. © Collectif de Vannes anti NDDL.

